

SAS DEBUQUOY Immobilier au capital de 7 600 €, siret 477 945 992 00014 RCS NANTES, code APE 78312, représenté par Bertrand DEBUQUOY, titulaire de la carte professionnelle T : CPI 4401 2018 000 027 301, délivrée par la CCI de Nantes – St Nazaire, portant la mention « transaction sur Immeubles et fonds de commerce », garantie SOCAF 26 avenue de Suffren 75 015 PARIS pour un montant de 150 000 €, titulaire du compte séquestre prévu par la loi du 2 janvier 1970, n°000 682 668 03 ouvert auprès du CIC 5 av. des Thébaudières à St Herblain. ; médiateur : Association MEDIMMOCONSO 3 av. Moisant 78 400 CHATOU.

Barème Honoraires de Location Habitation

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone « très tendue » Zone « tendue » Zone « non tendue »

Année de référence : **2025** (*Barème établi le 01/01/2025*)

Honoraires à la charge du bailleur et du locataire

Honoraires à la charge du LOCATAIRE		Honoraires à la charge du BAILLEUR	
Prix / m ² constitution de dossier, visite, rédaction du bail	Prix / m ² Etat des lieux	Prix / m ² constitution de dossier, visite, <u>rédaction</u> du bail	Prix / m ² Etat des lieux
10 €	3 €	10 €	3 €

Honoraires pour la location d'un parking	160€
--	------

Honoraires pour un avenant sur un contrat de location en cours	160€
---	------

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014. Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTIONS

à compter du 15 Juillet 2025

TRANSACTION HABITAT

PRIX DE VENTE NET VENDEUR (en euros)	Honoraires à la charge acquéreurs (en euros)	PRIX DE VENTE NET VENDEUR (en euros)	Honoraires à la charge acquéreur (en euros)
Jusqu'à 75.000€	8.000 €	300.001 à 325.000€	18.000€
75.001 à 105.000€	9.000 €	325.001 à 360.000€	19.000€
105.001 à 130.000€	10.000 €	360.001 à 400.000€	20.000€
130.001 à 155.000€	11.000€	400.001 à 430.000€	21.000€
155.001 à 175.000€	12.000€	430.001 à 465.000€	22.000€
175.001 à 200.000€	13.000€	465.001 à 500.000€	23.000€
200.000 à 225.000€	14.000€	500.001 à 545.000€	24.000€
225.001 à 250.000€	15.000€	545.001 à 590.000€	25.000€
250.001 à 275.000€	16.000€	590.001 à 625.000€	26.000€
275.001 à 300.000€	17.000€	Au-delà de 625.001€	4%

Honoraires pour la vente d'un emplacement de parking = 3.500€

Ces honoraires s'appliquent pour les mandats Confiance et les mandats Simples



BAREME DES HONORAIRES IMMOBILIER PROFESSIONNEL

à compter du 15 Juillet 2025

Honoraires de transactions concernant la location de bureaux, locaux d'activités, entrepôts et commerces en loyer HT

Honoraires HT à la charge du bailleur	Honoraires HT à la charge du locataire
12,5%HT du loyer annuel	12,5%HT du loyer annuel

Minimum forfaitaire de 1500€HT

Honoraires de transactions concernant la vente de bureaux, locaux d'activités, entrepôts et commerces en loyer HT

Honoraires HT à la charge du vendeur
7%HT du prix frais d'agence inclus

Ces prix sont majorés de la TVA et/ou toute taxe applicable au taux en vigueur

Immobilier Neuf

Les prix indiqués sont les prix Promoteurs.
Nos services sont rémunérés exclusivement par le Promoteur.

PRESTATIONS INCLUSES	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
	En % TTC de l'encaissement	7,98%	8,94%
Mise en place du mandat de gestion	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	
Réédition mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	●	●	
Réparation urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES		Service CONFORT	Service PRIVILEGE
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	●	●	
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	●	●	
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et versement après contrôle des travaux	●	●	
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	●	●	
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	○	●	50 € TTC/dossier
Visite Conseil	○	●	90 € TTC/visite
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	90 € TTC par an et par lot
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	○	120 € TTC
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	10 € TTC / lot / mois
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	90 € TTC/heure
Représentation aux assemblées générales	○	○	90 € TTC/heure
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	3 € TTC/m ² (logement vide) 5 € TTC/m ² (logement meublé)
Assurance Garantie Loyer impayés = 2,2%			

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation complémentaire payable à l'acte

* Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

* Prestation optionnelle



CENTURY 21
Longchamp